

Revue PFA

Consignes aux auteurs et autrices

La revue *Pratiques de formation/Analyses* se donnant pour cible prioritaire un public de chercheurs et chercheuses (tous statuts confondus), d'étudiant·es et de professionnel·les d'un **large champ de l'éducation populaire et permanente**, les articles devront questionner la ***dimension éducative et/ou (auto)formative*** des objets/thèmes étudiés.

Sont attendus deux types de contribution :

1) Des articles de recherche problématisés qui proposent soit une analyse à partir de recueils de données ou/et d'expériences de terrain, soit une étude de corpus. Les notes de synthèse ou écrits théoriques sont également les bienvenus. Les articles soumis peuvent provenir de toutes les disciplines des sciences sociales et humaines.

Ces articles, d'une longueur d'environ 35 000 signes, espaces compris, respectent les normes de l'écriture scientifique en ce qui concerne notamment les références à la littérature déjà produite sur le thème étudié (voir le paragraphe sur la présentation des références).

À côté de l'article proprement dit, il est nécessaire d'indiquer les prénoms et noms du ou des auteurs et autrices, ainsi que leurs titre, fonction et institution de rattachement et comprendre un résumé d'une dizaine de lignes (en français et en anglais) ainsi que quelques mots-clefs dans les deux langues. Le résumé en langue anglaise sera relu et corrigé si besoin.

Les articles anonymisés seront évalués par deux spécialistes de la question traitée dans l'article, dont une personne extérieure au comité de rédaction, qui pourront retourner des conseils de révision pour une deuxième version. Les articles retenus paraîtront dans une rubrique intitulée Articles de recherche.

2) Des textes ou contributions d'une autre nature : des articles plus courts, des réflexions en cours, des témoignages, des comptes rendus d'expérience et ou de « Choses lues, vues ou entendues », des écrits « non-académiques » en lien avec la thématique, ou tout autre expression publiable sous forme visuelle ou/et sonore.

Ces dernières contributions seront évaluées en comité de rédaction qui statuera sur leur éventuelle publication dans différentes rubriques de la revue.

Les consignes suivantes sont communes à tous types de contribution

Tous les textes doivent être envoyés à pfa.saison2@gmail.com [adresse provisoire] en mettant en copie soit les coordinateurs-coordinatrices du numéro de l'appel à articles en cours, soit les responsables de rubriques (cf. présentation de la revue).

La revue encourage les auteurs et autrices, dès la première rédaction, à utiliser une écriture inclusive dans le but de rendre visibles les situations de mixité ou de non-mixité du monde social, masquées par le recours systématique au masculin neutre. Il existe plusieurs formes d'écriture inclusive et leur pertinence s'apprécie en situation, selon les textes et le propos. La revue ne souhaite donc pas imposer de normes précises, tout en conseillant une utilisation modérée du point médian pour faciliter la lecture. Il est toutefois possible de s'inspirer d'exemples donnés par la revue *Sociologie du travail*, 2019, « Consignes aux auteurs et

autrices sur l'usage de l'écriture inclusive et la féminisation des noms de fonction », en ligne : <https://journals.openedition.org/sdt/25611>.

Les images ou autres contenus audiovisuels accompagnant le texte sont les bienvenus. Dans ce cas, ils devront être envoyés en fichier séparé et les auteurs et autrices devront attester être propriétaires des droits de leur utilisation. Les images et autres contenus audiovisuels ne devront pas être uniquement illustratifs mais être intégrés dans l'argumentation et/ou être commentés.

Il est possible d'intégrer des notes de bas de page autres que celles signalant une référence bibliographique. Comme elles deviendront des notes de marge dans l'article mis en ligne, elles doivent être les plus courtes possible.

Les textes doivent être envoyés dans un format de texte modifiable (pas de PDF). Les différents niveaux de titres du texte doivent être indiqués clairement, en utilisant au maximum trois niveaux de titres, sans utiliser ni les tabulations, ni le gras, ni le texte souligné, l'italique étant réservé aux titres d'ouvrages ou de revues. Les images devront être fournies dans un fichier séparé en format .jpg, minimum 300 dpi (qualité minimale pour une bonne lisibilité en ligne). Si votre contenu audiovisuel n'est accessible qu'à travers un lien Internet, nous vous demandons de bien vouloir vérifier sa pérennité.

Présentation des références bibliographiques

Les références bibliographiques figurent **en bas de page** (qui deviendront des notes de marge dans la mise en ligne). Les articles ne comporteront donc pas de bibliographie finale. Il convient de mentionner d'abord le prénom entier des auteurs et autrices.

Voici les présentations demandées pour la première citation d'une référence :

Pour un ouvrage :

- Michelle Perrot, 2012, *Mélancolie ouvrière*, Paris, Grasset.
- Michel Debeauvais (dir.), 1976, *L'Université ouverte : les dossiers de Vincennes*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

Pour un article :

- Jacques Ardoino, 1993, « L'approche multiréférentielle (plurielle) des situations éducatives et formatives », *Pratiques de formation/Analyses*, n° 25-26, p. 15-34.
- Madeleine Guilbert et Viviane Isambert-Jamati, 1958, « Une étude de biographies professionnelles. Formation et carrière professionnelles de 1 000 jeunes femmes de la région parisienne », *Population*, n°4, p. 647-662.

Pour un chapitre d'ouvrage :

- Françoise Tétard, 2001, « Le "soixante-huit" des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, de l'occupation du FIAP à la création du CNAJEP », in Geneviève Poujol (dir.), *Éducation populaire : le tournant des années 70*, Paris, l'Harmattan, p. 27-58.

Pour les deuxièmes citations et les suivantes, indiquer : Prénom Nom, année, *Op. cit.*, page (pour un ouvrage) ou Art. cit. (pour un article) ou si les 2 citations se suivent : *Ibid.*, page.

Toute citation doit bien entendu être mise entre guillemets et la référence doit alors mentionner le numéro de la page de l'ouvrage ou de l'article dont elle est extraite.

Typographie et abréviations courantes :

- 1^{er}, 1^{re} _____ (et non 1^{ère})
- 2^e, 3^e _____ (et non 2^{ème} ou 3^è)
- XX^e siècle _____ (et non XX^{ème} ou XX^o ou 20^e)
- chap. _____ (et non ch.)
- eds _____ éditeurs
- etc. _____ (et non etc...)
- p. _____ (et non pas pp.)
- M., MM. _____ (et non Mr)
- Utiliser les guillemets français « ... » pour un usage général. Les guillemets anglais “...” sont utilisés à l'intérieur d'une citation déjà entre guillemets.

Pour les règles typographiques et davantage d'exemples, voir :

https://archive.framalibre.org/article2225.html#b_presentation